

Loi sur le CO₂

Vote le 13 juin 2021 sur la loi adoptée par le Parlement suisse

- Objectifs de réduction des émissions de CO₂ (p/r 1990) : 50% en 2030 — Zéro net en 2050 — 3/4 en Suisse (en 2018: 13.6% déjà atteints).
- Fiscalité du carbone, « Fonds pour le climat » taxe incitative sur les combustibles de 96 à 216 Fr/tonne, essence 12 ct./Litre, échange de quotas, billets d'avion.
- Promotion et interdictions : énergies, isolation thermique, émissions négatives, finance (FINMA, BNS).
- Mécanismes les plus complexes d'exemptions et de subventions.

Arguments :

- Fondements scientifiques insuffisants et exagérés. Le climat est utilisé comme prétexte, urgence non avérée.
- Objectifs irréalistes, dimensions démesurées.
- Coûts exorbitants pour des résultats futiles et dérisoires.
- Impact sur le climat plus que négligeable, même si toutes les parties satisfaisaient à l'accord de Paris.
- Incohérence énergétique avec la suppression programmée du nucléaire et la promotion de renouvelables intermittentes.
- La Suisse est déjà championne mondiale de l'efficacité carbone de son économie. Éliminer une tonne supplémentaire coûte d'autant plus cher. Agir ailleurs serait plus efficient.
- Elle s'offre en victime expiatoire à la concurrence mondiale.
- Mainmise étatique, planification industrielle et énergétique.
- Pas de mesures d'adaptation spécifiées, signe du manque d'importance de la question climatique en soi.

Inutile - Inefficace - Couteuse - Contreproductive - Dangereuse

Argumentaire politico-climatique

Science
Extrapolations
Alarmisme
Économie
Politiques
Motivation
Loi sur le CO₂

Michel de Rougemont
Janvier 2021



contact@mr-int.ch



Mensonges, omissions et suggestions

Par la mise en exergue de simulations de scénarios délibérément exagérés, des prédictions sont faites qui ne correspondent pas [encore ou jamais] à la réalité.

Si les bases physiques sont plausibles, cela n'indique pas que les résultats soient ni avérés ni probables.

Par défaut, les changements climatiques ne sauraient être la cause de tous les maux de la Terre.

- Montée des eaux, disparition d'îles et zones côtières :
 - Actuellement d'environ 30 cm par siècle.
 - Pas de pertes de surface déjà mesurables sur les îles coralliennes du Pacifique ni ailleurs.
- Fréquence, intensité et dégâts des ouragans et des tornades :
 - Aucune observation ni tendance ne le confirme, au contraire - La valeur des dégâts est due à la démographie et à la croissance économique (il y a plus de gens ayant plus à perdre).
- Biodiversité
 - Ours polaire, toujours en danger, pas en voie de disparition.
 - La disparition d'autres espèces a bien d'autres causes, non attribuées à l'augmentation des événements au changement climatique :
 - Pluies diluviennes et inondations
 - Périodes de sécheresses
 - Feux de forêts
 - Migrations de populations

Extrapolations économiques

Il est suggéré que les changements climatiques apporteront plus de tourments que de bienfaits. Rien ne le prouve.

- Revue des estimations de pertes de revenu dues au climat (W. Nordhaus, prix Nobel d'économie 2018) :
 - En augmentation avec l'élévation de la température. Pour 3 °C pertes de -2.04 (\$2.21) % (ne rien perdre reste positif), pour 6 °C pertes de 8.16 (\$ 2.43) %.
 - « Coût social » du carbone passant de 30 USD/tonne CO₂ en 2020 à 100 USD/t en 2050
- Rapport du GIEC SRI5 (2018)
 - fait passer l'objectif de Paris de 2 °C à 1,5 °C, ce qui exacerbe l'urgence ;
 - fixe un « budget carbone » au delà duquel l'objectif ne sera pas atteint, ce qui détermine un « *time to zero* » pour l'économie ; requiert l'engagement d'au moins 2400 Mrd USD par année pendant au moins trente ans (3% du PIB mondial).
 - Exiger une dépense supérieure à plus de 30 fois 3% du PIB pour éviter des pertes de 2 à 4 % 80 ans plus tard est une folie.
 - Les ordres de grandeurs sont perdus de vue.
 - Substituer 85 % de l'approvisionnement énergétique du Monde demanderait par exemple la mise en marche de 11 000 centrales nucléaires de 1,6GW, une par jour pendant 30 ans.
 - Les technologies de substitution ou de capture et séquestration du CO₂ n'existent pas à une échelle industrielle démontrée. Les investissements nécessaires ne peuvent même pas être évalués à ce jour.
 - Cap & Trade :
 - C'est l'application d'un modèle de soi-disant économie de marché mais qui reste fondée sur l'arbitraire étatique (fixation de quotas).
 - Jeu de somme nulle: n'effectue que des transferts de fonds sans que les conditions économiques fondamentales ne changent.

Science

Un seul laboratoire, la Terre, pas d'expérimentation possible.
Changements climatiques : sur le long terme, périodes glaciaires et interglaciaires
Variations météorologiques : périodes plus ou moins chaudes et/ou sèches, pouvant durer plusieurs années (Genèse 41:29).

Faits observés :

- La sortie du petit âge glaciaire à la fin du 18^{ème} siècle fut initiée par autre chose que l'activité humaine.
- Réalité d'un réchauffement global.
De ~1 °C depuis le début de l'ère industrielle, plus élevé sous de hautes latitudes. Fonte des glaciers, migrations d'espèces, raccourcissement des cycles de culture.
- Émissions anthropiques de CO₂, dont 45% sont restés dans l'atmosphère et 55% séquestrés par la biomasse et les océans.
- Pas de corrélation valable entre CO₂ et réchauffement.

Modélisation :

(utile pour tester des hypothèses scientifiques) :

- Nécessaire car évolution trop lente, impatience.
- Modèles grossiers et simplificateurs, fondés sur ce qui est connu, incapables d'intégrer les nombreuses inconnues.
- Paramètres ajustés pour obtenir le résultat escompté.
Black boxes invérifiables.
- Plausibilité physique du forçage radiatif causé par les gaz à « effet de serre ».
- Erreur monumentale dans l'appréciation de la sensibilité de la température aux variations de la concentration en CO₂.

D'où « surchauffe » de la plupart des modèles par un facteur 2-4 par rapport à la vitesse observée depuis 1978.

Modèles invalides pour quelque projection que ce soit.

Causes profondes

La peur mauvaise conseillère, justifiant toutes les soumissions.
L'homme à la recherche de conditions de survie, plus sensible aux mauvaises nouvelles qu'aux bonnes.

Perte d'orientation : religions, idéologies politiques, postmoderne.
Et pourtant : méfiance de la science et de la connaissance.
Experts acceptables si conformes à la doctrine dominante.

Quête de garantie, de réconfort, de rédemption et de confirmation.
Préférence à la médiocrité car égalitaire en tout. Haine du progrès.

Double hubris :

- de culpabilité: nous sommes nos propres ennemis;
- de rédemption: nous sommes la solution.

Élan eschatologique devenu « mainstream », aussi pour les églises.

Agrégation de tous les autres maux du Monde à la question climatique: biodiversité, pollutions, pauvreté, conflits, migrations, minorités et genres opprimés, etc.

Nouveau mantra : durabilité et générations futures.

Alarmisme comme mode permanent de communication

L'ennemi c'est l'autre :

- Renaissance de l'intolérance, même au débat ouvert.
- Sceptiques associés aux négationnistes, incompetents, criminels, complices de sombres puissances économiques
- Continuation des mensonges:
biais de confirmation, dynamique de groupe, peur de la perte
- Le critique est accusé de complotisme.

Priorité à la nature ou à l'homme?

Extrapolations techniques

Après correction des exagérations de sensibilité du climat au CO₂ et des extrapolations fondées sur des scénarios irréalistes, l'urgence climatique pourra être retardée d'un siècle ou plus.

- Scénarios élaborés pour projeter l'évolution possible du climat.
- Paramètres :
- Centres sur la continuation des émissions de CO₂ et autres gaz à effet de serre (CO₂ équivalent).
- Cas extrême irrealiste (RCP8.5) privilégie pour décrire un scénario de « business as usual ».
- Utilise bien plus que les réserves prouvées de pétrole et de gaz.
- Ignore les progrès techniques et changements structurels.
- Permet de justifier toute alarme et toute politique.
- N'incorporent pas de projections des variations des conditions naturelles, décennales, multi-décennales ou séculaires, par exemple des courants océaniques (sauf l'exception).
- Résultats :
- Vastes marges d'incertitude permettant de tout affirmer et son contraire.
- Hausses de température, montée du niveau des mers, plus fréquents et violents événements météorologiques (tempêtes et ouragans, précipitations et inondations).
- Seul mode de régulation considéré : les causes anthropiques, avant tout par les gaz à effet de serre, avant tout le CO₂ issu des carburants fossiles.
- Événements catastrophiques – fréquence et intensité des ouragans, incendies forestiers, inondations – faussement (menson-gans, incendies forestiers, inondations – faussement (menson-gèrement) attribués au changement climatique.
- Peinture du diable sur la muraille.

- Recherche d'une cause globale permettant d'instaurer une gouvernance mondiale.
- Invocation de la « *tragedy of the commons* » à propos du climat.
- Beaucoup de parties intéressées et qui se saisissent de l'oubaine politique et financière que présente la question climatique.
- Les experts (GIEC) aux commandes : juges et parties, irévocables.
- *Causa climatica* : cas idéal pour une prise de pouvoir
- La solution (décarbonation) précède le problème (CCNUCC) de 1992) ;
- Mesurable donc supposé gérable ;
- n'a pas d'effet électoral négatif à court terme, au contraire ;
- comptes à rendre pour les successeurs... ou les suivants.
- Accord de Paris COP21 :
- pas de doute sur la cause ni sur la solution ;
- centres sur la mitigation plutôt que la prudente adaptation ;
- engagements des pays, vérification par autorité supranationale qui donnera des consignes ;
- futile car inefficace, coûteux et toujours injuste ;
- culpabilité du Nord vis à vis du Sud ; paiements à assurer.
- Mesures illusives : transition énergétique, certificats carbone.
- Grande confusion : tous les problèmes de développement et d'environnement associés au climat, grosse valise fourre-tout
- Développement
- richesse = intelligence + énergie (corrélation à plus de 98%)
- pas de bonne protection sociale ou environnementale dans la pauvreté, la corruption et la désorganisation.